

SÉANCE du 26 juillet 2017

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, le mercredi 26 juillet en réunion ordinaire, à 18 heures, sous la présidence de Monsieur **Gérard TARDY**, Maire.
Convocations transmises le 19 juillet pour la réunion du 26 juillet 2017.

Étaient présents, Mmes et Mrs : Delphine COURTOT. Maria DE LUCA. Nadine DUPREY. Nathalie DZYGA GOUVERNET. Samuel JEANNIARD. Jean Paul MAGNIEN (arrivé à 19h). Marie Christine MORIN. Incarnation NOBLOT. Maria PEIRAZEAU. Gérard REMONDET (arrivé à 19h15). Jean Luc ROSIER.

Absents : Mathilde MAGNIEN, Alexandre JOUVANCEAU).

Delphine COURTOT a été nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité des membres présents.

Ordre du Jour.**1. DECISION MODIFICATIVE N°1**

Afin de régulariser les opérations d'ordre en attente et d'approvisionner un compte d'investissement, le Conseil Municipal décide de voter à l'unanimité des membres présents, soit 10 voix pour, la décision modificative N°1 suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

chapitre article désignation	DEPENSES		RECETTES	
	diminution de crédits	augmentation de crédits	diminution de crédits	augmentation de crédits
6811-042		18 500,00 €		
023	18 500,00 €			
total	18 500,00 €	18 500,00 €	0,00 €	0,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

chapitre article désignation	DEPENSES		RECETTES	
	diminution de crédits	augmentation de crédits	diminution de crédits	augmentation de crédits
2804132-040				18 500,00 €
021			18 500,00 €	
276348-041	25 000,00 €			
276348		25 000,00 €		
2313-120	10 300,00 €			
21578		10 300,00 €		
total	35 300,00 €	35 300,00 €	18 500,00 €	18 500,00 €

Pour commentaires : la somme de 18 500 € correspond au garde-corps de la RD122, la somme de 25 000 € à l'avance faite au budget annexe des 4 Pieds de Poiriers pour l'achat des terrains BOULEY et la somme de 10 300 € à l'achat d'une nouvelle tondeuse.

2. AMENAGEMENT PAYSAGER DE LA PLACE SAINT VINCENT

Suite à contact avec Monsieur Vincent MAYOT, paysagiste DPLG à la société MAYOT & TOUSSAINT de Daix, Côte d'Or, le Conseil Municipal étudie l'esquisse du projet produite, pour un aménagement paysager partiel de la Place Saint Vincent. Les différentes contraintes souhaitées suivantes ont été respectées dans le projet :

- Budget travaux limité à 50 000€ HT
- Citerne existante à utiliser pour l'arrosage
- Prévoir 2 places PMR (personnes à mobilité réduite)
- Revoir l'éclairage
- Propositions de plantations adaptées
- Planning ajusté aux dates de vendange et de location de la salle des fêtes.

Le maître d'œuvre présente une proposition d'honoraires pour la phase étude et la phase travaux du projet d'un montant de 12 000 €HT, laquelle est acceptée à l'unanimité des membres présents, soit 10 voix pour.

SÉANCE du 26 juillet 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le projet dans sa globalité après vote à l'unanimité des membres présents, soit 10 voix pour, pour un montant total estimé à 62 000 € HT, financé sur les fonds propres de la commune et déjà prévu au Budget Primitif 2017.

3. AUTORISATION PASSAGE ITINERAIRE EQUESTRE

Le Conseil Municipal est saisi d'une demande d'autorisation de passage par le Comité Départemental de Tourisme Equestre pour la création d'une route équestre européenne, (nommée route d'Artagnan), reliant Lupiac (dans le Gers) à Maastricht (Pays Bas).

Vu le tracé de l'itinéraire, le Conseil Municipal décide, après vote à l'unanimité des membres présents, soit 10 voix pour, d'autoriser la pratique du tourisme équestre sur les chemins communaux, d'autoriser le Comité départemental de tourisme équestre de Côte d'Or à réaliser ou faire réaliser l'entretien courant des chemins concernés dans des conditions adaptées à la pratique équestre et dans le respect de l'environnement et à poser ou faire poser les équipements nécessaires à cette pratique (balises et aménagements de sécurité éventuellement).

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande d'inscription de l'itinéraire au PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnée) par le CDTE21.

4. INVENTAIRE DE LA LIGUE PROTECTRICE DES OISEAUX

La ligue protectrice des oiseaux, association loi 1901 à but non lucratif, propose de réaliser gratuitement un inventaire de la faune communale. L'inventaire sera effectué par un ornithologue professionnel en partenariat avec les habitants volontaires. Suivront des animations pédagogiques et une restitution de l'étude en réunion publique.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander la réalisation de cet inventaire de la biodiversité communale à la LPO de Côte d'Or.

⇒ Arrivée de Jean Paul MAGNIEN à 19h

⇒ Arrivée de Gérard REMONDET à 19h15

QUESTIONS DIVERSES

- Obtenir les conseils du pôle de rénovation du Pays Beaunois en matière de rénovation énergétique de votre habitation principale, dans certaines conditions.
- Faits divers de la gendarmerie, cambriolage à Morey, dans les dépendances de la salle des fêtes (matériel appartenant à une entreprise extérieure)
- Travaux de modernisation sur la ligne SNCF du 31/07 au 21/10/2017 de nuit (de 21h30 à 6h du matin)
- Conseils de prévention de la maladie de Lyme
- Planning de Congés des employés : mairie du 07/08 au 18/08, Agence postale du 14/08 au 01/09/2017.
- Remplacement saisonnier de l'agent technique et départ du titulaire RENARD Frédéric
- Préparation de la fête patronale le dimanche 27 août conjointement avec le vide Greniers organisé par l'Amicale des pompiers de Morey /Chambolle
- Prochain Conseil Municipal le mercredi 6 septembre 2017, 19h.